

Réunion du conseil pastoral du 26 septembre 2018

Présents : Père Michel Cottureau - Père Jean-Pierre Samoride

Béatrice Sadoul (ars) , Geneviève Palvadeau (Ars), Geneviève Berthomes (LF), Martine Berthou (St Clément), Martine Lépron (St Martin)

Mme Michèle Gendre (EP)

Absents : Martine Borit (La Couarde), Françoise Fruchard (Les Portes), Georges Decroocq (Secours Catholique)

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Prière avec l'Évangile du jour. Luc 9, 1-6

« Il les envoya proclamer le règne de Dieu et guérir les malades »

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Ordre du jour :

- Renforcement du conseil pastoral
- Présentation de la journée du 21 octobre 2018
- La catéchèse
- Retour sur la pastorale d'été
- Questions diverses

Regard sur la vie des hommes :

- Après un moment de silence, le suicide du Père Jean-Baptiste Sèbe à Rouen est évoqué. La responsabilité des médias, toujours prêts à se saisir de situations délicates avant de connaître tous les tenants et les aboutissants, le principal pour eux étant d'obtenir une plus forte audience ou un plus grand tirage, est relevé.

En ce moment, ce drame est révélateur d'un problème et d'un mal être dans l'Église.

Dans cette circonstance, le rôle de l'évêque consiste à accompagner et soutenir, s'il y a lieu, le mis en cause, sans s'interposer pour autant à l'action de la justice.

Cette résurgence d'événements dramatiques plus ou moins dissimulés jusqu'alors est pris à bras le corps par l'Église, cependant il ne faut pas nier que la suspicion s'installe et que le moindre geste ou une simple parole peuvent être et interprétés, détournés tant par les journalistes que par l'opinion public.

Le mal est d'autant plus important que l'Église est universelle et que les mêmes faits dommageables sont en train de surgir dans tous les états .

Certains chrétiens, suite à ces affaires, ont demandé leur radiation de l'Église Catholique, mais, heureusement tous ne sont pas allés jusqu'au terme de leur entreprise.

Mais ces sollicitations et actions sont aussi révélatrices de l'ignorance des intéressés sur la nature même du baptême.

En outre, il en ressort une souffrance réelle dans l'Église d'aujourd'hui et un appel à la vérité. Une cellule d'écoute est déjà mise en place dans de nombreux diocèses, notamment dans celui de La Rochelle et Saintes.

Il nous appartient, aujourd'hui de faire revivre l'Église et de regarder ces choses et événements positivement.

De la discussion qui a suivi et portant sur les orientations des travaux sur la bioéthique (PMA, GPA) en est ressorti l'interrogation suivante : « Qu'est ce que la fécondité d'une vie ? » est-ce le droit à l'enfant ou l'investissement et la part active dans la société qui comptent le plus ?

RENFORCEMENT DU CONSEIL PASTORAL

Le Père Cottureau présente la situation du conseil pastoral actuel.

Il donne lecture de la lettre de Fatima Matos qui, compte tenu de sa vie professionnelle, ne peut pas toujours se libérer pour assister aux réunions et sollicite sa sortie de cette instance. Qu'elle soit remerciée pour les services rendus tant par sa présence au sein du Conseil Pastoral (qui ne date pas d'hier) que pour son implication dans le service de la catéchèse. Mais son départ laisse une place vide supplémentaire au sein du CP ce qui porte à quatre les lieux de communauté chrétienne non représentés.

Actuellement, la composition du conseil pastoral est organisé sur la base d'un membre par commune de l'île soit 10 personnes, auxquelles s'ajoutent les membres de droit que sont le curé, le prêtre coopérateur et le responsable du secours catholique. Il avait été prévu d'intégrer à ce conseil Marie Christine Denis en qualité de membre de droit eu égard à sa fonction d'animatrice pastorale.

Son changement d'affectation et son départ de La Rochelle ne le permettent plus et elle n'est pas remplacée dans la fonction qu'elle occupait et qui demeure vacante.

La question est : reste t'on sur ce modèle (un représentant par communauté locale) ou change t'on en essayant d'intégrer des acteurs dont les activités socioprofessionnelles seraient différentes et complémentaires.

Pour le Père Samoride la constitution du CP actuel est bonne. Cependant il est nécessaire que la personne qui siège dans cette instance soit au courant du vécu de la communauté de sa paroisse.

Il ne faut pas abandonner l'idée d'une représentation des secteurs d'activité : catéchèse, aumônerie, œcuménisme, etc....

Lors du rassemblements du 21 octobre il sera fait appel aux bonnes volontés pour compléter cette instance, voire même, pour les personnes ayant une action dans un domaine qui doit être étudié ou traité, pour y siéger à titre de référent.

Mais, pour cela, il convient d'avoir en réserve des noms.

Cet appel ne doit pas être limité à la seule journée du 21 octobre mais régulièrement renouvelé lors des offices.

Pour interpeler les paroissiens il est indispensable que les informations circulent, notamment communiquer aux paroisses les noms des enfants catéchisés, afficher et faire circuler les compte rendus des réunions etc.....

Présentation de la journée du 21 octobre 2018.

Le thème de la journée défini est celui ci :

« Vivre l'Évangile en vérité dans un monde en changement »

Le déroulement de la journée sera le suivant :

- Messe à 10 H 30 dans l'église du Bois
- Apéritif et repas partagé dans la salle des Oyats (salle mise à disposition à titre gracieux par la commune du Bois)
- Conférence par le P Laurent Maurin (doyen dans le diocèse d'Angoulême)
- La forme qui suivra sera établie en fonction du temps disponible restant (groupes de réflexion, discussion avec l'orateur , etc..)
- La journée sera clôturée par un temps de prière (Vêpres)
- Fin prévue à 17 H 30

Cette journée se veut être un temps de rencontre nourri par un apport extérieur (conférence du P Maurin) pour essayer de créer un dynamisme nouveau et susciter un questionnement sur: « comment être missionnaire aujourd'hui si ce n'est en vivant l'Évangile ? »

Retour sur la pastorale d'été

La participation aux différentes célébrations et aux animations pastorales proposées sont le reflet du taux de présence des touristes dans l'île de Ré !

- Les Laudes du mercredi matin à Saint Martin ont été désertées. En revanche la messe et le sacrement de réconciliation ont été bien accueillis et bien suivis. Ils semblent répondre à un besoin réel.

- La messe dans les marais salants en juillet et août a attiré le même nombre de participants que celles des années précédentes.

- La messe à la chapelle de La Redoute en Juillet comme le pèlerinage à la Chapelle St Sauveur le 6 août ont eu un peu moins de fréquentation. Quant à la messe du 15 août à la chapelle de La Redoute elle attire toujours autant de foule.

- Les accueils dans les églises semblent avoir eu un peu moins de fréquentation que l'année dernière. Est ce l'organisation des visites d'églises par la CdC qui ont été préférées? Il y a eu aussi la météo qui a incité les vacanciers soit à rester chez eux, soit au contraire à aller à la plage.

Afin de reconduire ce service l'an prochain et peut être de l'améliorer (si c'est possible) il serait bon de réunir toutes les bonnes volontés qui se sont dévouées pour assurer ces accueils et conduire les visites afin qu'elles partagent et mettent en commun leur vécu et leur ressenti de ces actions.

Questions diverses

=> La fermeture de l'église d'Ars est prévue pour un an et demi, voire deux ans. Il est demandé si, pendant cette fermeture, un local pourrait permettre aux personnes les plus âgées ou à celles sans moyen de locomotion de bénéficier d'offices en semaine ou de temps de prière et de recueillement..

Le Père Cottureau reconnaît cette nécessité. Pour ce faire il a pensé à la salle du presbytère ou, mieux, à l'ancienne chapelle des religieuses mais cette dernière nécessite l'accord du maire de la commune.

=> Pour le 2 novembre la liste des défunts de l'ensemble pastoral sera diffusée dans les paroisses. Si cette messe accueille des personnes touchées par un deuil mais qui, en autre temps, ne pratiquent pas régulièrement ou ne fréquentent pas particulièrement l'Église pourquoi, à l'issue de la messe, ne pas partager un pot d'amitié auxquelles elles seraient cordialement conviées..

Cette idée est à retenir.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Prochaine réunion : mardi 13 novembre à 20 H30